

COURRIER Arrivé le :

0 4 OCT, 2024

MAIRIE de DIRINON

13979

Mairie de Dirinon 7, rue de l'Eglise 29 460 DIRINON

Landerneau, le 02 octobre 2024

Objet : Elaboration du Règlement Local de Publicité intercommuna<mark>l (RLPi) de</mark> la CAPLD / ENQUETE PUBLIQUE – AVIS A AFFICHER EN MAIRIE et CERTIFICAT D'AFFICHAGE A RENVOYER

Affaire suivie par: Catherine BRIAND - catherine.briand@capld.bzh - 02.98.21.77.62

Monsieur le Maire,

Le projet de RLPi a été arrêté par le Conseil de communauté du 28 mars 2024, et il a ensuite été notifié pour avis aux Personnes Publiques Associées, aux Personnes ayant demandé à être consultées et aux 22 communes de l'agglomération. Au terme du délai de 3 mois prévu par le code de l'urbanisme, tous les avis émis sont favorables au projet.

Le projet de RLPi est maintenant prêt à être soumis à enquête publique, qui se déroulera du lundi 14 octobre 2024 (9h00) au vendredi 15 novembre 2024 (17h)

Madame Béatrice Vittoz a été désignée comme commissaire enquêtrice par le Tribunal Administratif de Rennes.

Conformément aux dispositions de l'arrêté n°ARP2024_004 du 23 septembre 2024 pris par le Président de la Communauté, l'avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête doit être affiché dans les mairies des communes membres.

Vous trouverez donc ci-joint un exemplaire de cet avis, qui est donc à afficher dès à présent dans votre mairie, et pendant toute la durée de l'enquête publique.

IMPORTANT: Vous trouverez également ci-joint un <u>modèle de certificat d'affichage, à remplir et signer, et à me renvoyer accompagné d'une photographie de l'affiche en place dans votre mairie</u> (vous pouvez bien évidemment me renvoyer ce certificat et la photographie par mail).

Dans l'attente de votre retour, Bien cordialement,

Catherine BRIAND
Responsable urbanisme

02 98 21 77 62 catherine.briand@capld.bzh

Pièces jointes :

- 1 affiche de l'avis au format A2 règlementaire (écriture noire sur fond jaune)
- 1 modèle de certificat d'affichage à adapter/compléter